



Votre fongicide utilisable toute l'année

- + Fongicide préventif et curatif
- + Pour le contrôle du dollar spot et des fusarioses hivernales
- + Pour golfs et terrains de sport



Fongicide mésostémique et systémique contre le dollar spot et les fusarioses hivernales



Composition

12,5 g/l de fluopyram
12,5 g/l de trifloxystrobine

Formulation

Liquide sous forme de Suspension
Concentrée (SC)

Autorisation de mise sur le marché

AMM N° 2180039



Classement

H317 - H362 - H400 - H410

Période de traitement

Toute l'année

J	F	M	A	M	J
J	A	S	O	N	D



Dose homologuée

10 l/ha

Délai de réentrée

48 heures

Nb d'applications autorisées

2 applications par an

ZNT aquatique

5 mètres



Conditionnement

5 L

Description

Exteris® Stressgard® est un fongicide associant deux substances actives aux modes d'action différents et complémentaires : le fluopyram, substance active de la famille des pyridinyl-éthyl-benzamides (groupe des SDHI), et la trifloxystrobine, molécule de la famille des strobilurines.

Exteris® Stressgard® est destiné à être utilisé pour lutter contre le dollar spot (*Clarireedia jacksonii*) et les fusarioses hivernales (*Microdochium nivale*), les deux principales maladies des gazons de graminées.

Les substances actives et les caractéristiques originales de la formulation Stressgard® participent à améliorer globalement la qualité des terrains sportifs. D'autre part, la formulation Stressgard® limite la formation de rosée matinale durant les périodes favorables sur les surfaces traitées. Le greenkeeper peut ainsi réduire les opérations de baguettage des greens pour éliminer cette rosée, propice au développement des maladies.

Mode d'action

Fluopyram

Le fluopyram est actif sur tous les stades du cycle de développement du pathogène : germination des spores, développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Il agit au niveau du complexe II de la chaîne respiratoire de la cellule et bloque la production d'énergie du champignon (Groupe des SDHI - inhibiteurs de la succinate déshydrogénase).

Le fluopyram possède des propriétés uniques de biodisponibilité :

- distribution dans la plante par systémie ascendante (nouvelles pousses protégées)
- excellente activité translaminaire
- bonne action de surface sur feuilles
- pénétration lente et continue dans le végétal

Trifloxystrobine

La trifloxystrobine fait partie de la famille des strobilurines et agit en bloquant la respiration cellulaire (Groupe des QoI - Quinone outside Inhibitor). Elle agit principalement sur la germination des spores et l'élongation du tube germinatif.

La trifloxystrobine est dotée de trois propriétés essentielles qui constituent l'action mésostémique :

- activité translaminaire
- forte affinité avec la cuticule des feuilles
- redistribution en phase gazeuse dans le couvert végétal

Le saviez-vous ?

- Efficace sur les deux principales maladies du gazon
- Utilisable toute l'année sur tout type de gazons
- Protection optimale : assurée pendant 2 à 4 semaines dans la plupart des conditions

Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Traitement des parties aériennes des gazons de graminées pour lutter contre les Fusarioses hivernales et le Dollar Spot.

- Dose homologuée pour chaque usage : 10 l/ha
- Nombre maximal de traitements : 2 applications par an sur la zone traitée.
- Il convient également de respecter un intervalle de 14 à 28 jours entre deux applications de Exteris® Stressgard®.

Dose Exteris Stressgard®	Volume de bouillie	Surface traitée
10 L	200 à 600 L	10 000 m ² (1 ha)
1 L	20 à 60 L	1 000 m ²
200 ml	4 à 12 L	200 m ²
100 ml	2 à 6 L	100 m ²

Champ d'activité

Exteris® Stressgard® se révèle efficace sur les deux principales maladies des gazons de graminées :

Maladies	Description	Périodes et facteurs favorables à la maladie
 Fusariose froide (<i>Microdochium nivale</i>)	Taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant sur le rosé, puis brun rouge. Peut se développer sous la neige. Le centre peut reverdir. Un anneau brunâtre ceinture la tache.	Automne, hiver, printemps : • zones humides • excès d'azote ammoniacal (NH₄) et d'azote organique en général • agrostides, pâturins • sol et eau d'arrosage alcalins
 Dollar spot (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>)	Taches rondes, petites (2-5 cm) pouvant se rejoindre. Les feuilles se dessèchent par le milieu, les tissus au-dessus et au-dessous restent verts lors de l'attaque puis sèchent entièrement. Mycélium blanc visible en présence de rosée.	Été, automne : • température et humidité élevées • la rosée • feutrage • trop d'azote nitrique (NO₃) • fétuques rouges, agrostides



Sélectivité

Exteris® Stressgard® s'utilise sur gazons établis. Il est sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de golf et de terrains de sport.

Liste des espèces ayant été étudiées pour le dossier d'homologation :

- Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*)
- Pâturin des prés (*Poa pratensis*)
- Ray-Grass anglais (*Lolium perenne*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Pâturin annuel (*Poa annua*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes, ou de tout massif ornemental, situés à proximité.

Mode d'emploi

Préparation de la bouillie



Avant de démarrer la campagne de traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître

la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pour préparer la bouillie le jour du traitement :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
- Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement.

Mélange

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Conditions de traitement



Agiter énergiquement la préparation de la bouillie avant emploi.

Pour assurer l'efficacité optimale du produit, **Exteris® Stressgard®** s'applique en dilution avec un volume d'eau clair

compris entre 200 et 600 L/ha (soit 2 à 6 litres pour 100 m²). Pour répartir le produit de manière uniforme sur la surface à traiter, utilisez de préférence une rampe plutôt qu'une lance. L'application par pulvérisation peut se faire avec un appareil à dos, porté ou tracté.

Précautions à prendre

Pour le stockage

- ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 40°C.
- conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.)

Conditions d'applications



Exteris® Stressgard® peut s'utiliser toute l'année, sur gazons en repos végétatif ou en croissance active, pour un meilleur résultat, privilégier les périodes de pousse active du gazon.

Le produit possède une activité préventive et curative, mais afin d'obtenir l'efficacité optimale de **Exteris® Stressgard®** il est nécessaire de positionner le traitement en préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie.

Si les conditions d'expression de la maladie restent favorables, surveillez l'état sanitaire de la zone traitée et renouveler si nécessaire la protection avec de préférence un fongicide à mode d'action différent de celui de **Exteris® Stressgard®**.

Appliquer **Exteris® Stressgard®** avec un équipement de pulvérisation permettant de répartir de manière uniforme le produit à la surface du gazon.

Conditions du milieu

- Traiter en absence de rosée.
- Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée.
- Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.
- Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.
- Une pluie survenant peu après l'application (2 heures) ne diminue pas l'efficacité.

Gestion du risque de résistance



Exteris® Stressgard® contient deux substances actives ayant des modes d'action différents, l'une appartenant au groupe des SDHI (inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase) et l'autre au groupe des QoI (Quinone outside Inhibitor). Afin de limiter le risque éventuel d'apparition et/ou de développement de souches de champignon résistantes à l'un ou l'autre de ces modes d'action, il est indispensable de respecter les bonnes pratiques agricoles, ainsi que les doses et les stades d'application mentionnés sur l'étiquette.



Équipements de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en oeuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				Nettoyage	Protection du travailleur
	Mélange / Chargement	Application avec :				
		Pulvérisateur à dos ou une lance	Pulvérisateur à rampe			
		Véhicule sans cabine	Véhicule avec cabine			
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/AI réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	A usage unique intervention sur le matériel	A usage unique* intervention sur le matériel	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire		✓	✓	EPI vestimentaire	✓
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3	ET EPI partiel				ET EPI partiel	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6	OU Type 5 ou 6				OU Type 5 ou 6	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)	✓					
BOTTES certifiées EN13 832-3		✓				

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Gestes responsables et professionnels

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► **N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.**



► **Protégez votre santé et celle de votre entourage.**



► **Surveillez les conditions météorologiques.**



► **Protégez les points d'eau.**



► **Protégez les pollinisateurs.**



► **Préservez la faune sauvage.**



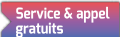
D'INFOS SUR WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

envu™

ENVU
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Pour plus d'informations sur les produits, consulter :
www.fr.envu.com

Envu Service 
0 800 008 401 

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



ATTENTION



EXTERIS® STRESSGARD®

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précautions et bonnes pratiques

Pour le stockage

- Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 40°C.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson, y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Pour l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Pendant l'utilisation, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
- Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve.
- Après pulvérisation et avant de prendre les repas, retirer les vêtements de travail et se laver les parties du corps exposées.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Éliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve et les eaux de rinçage dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée, après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEEDDAT (Phytobac® N° PT 06010).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.